

**ÉTABLISSEMENT**

**Ville d'Antibes (06)**  
Hôtel de Ville  
Cours Masséna - BP 2205  
06606 Antibes Juan Les Pins  
Cedex

# AVIS DE MARCHÉ

## FOURNITURES

Avis de marché – directive générale, régime ordinaire

## Section 1 - Acheteur

### 1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville d'Antibes (06).  
Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public  
Activité du pouvoir adjudicateur: Services généraux des administrations publiques.

## Section 2 - Procédure

### 2.1 Procédure

Titre: Acquisition de vêtements, d'accessoires et de chaussures.  
Description: Acquisition de vêtements, d'accessoires et de chaussures - 5 Lots  
Identifiant interne: 26F036\_040.  
Type de Procédure: Ouverte.  
Procédure accélérée: NON.  
Principales caractéristiques de la procédure: Appel d'offres ouvert soumis aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2, R.2161-2 à R. 2161-5 du Code de la Commande Publique.

#### 2.1.1 Objectif

Nature du marché: fournitures.  
Nomenclature principale (cpv): 18130000. 18412000. 35811200. 35113400.

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

#### 2.1.3 Valeur

Informations complémentaires du marché: 1176000 EUR.  
Informations complémentaires du marché: 4400000 EUR.

#### 2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires de la procédure: La présente consultation comporte, au titre des articles L. 2112-2 et L. 2112-3 du Code de la Commande Publique, une clause environnementale dont le détail figure à l'article 1.5 du C.C.P. et dont le respect est obligatoire.  
Base juridique : Directive 2014/24/EU

#### 2.1.5 Conditions de passation des marchés

Nombre maximum de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 5.  
Nombre maximum de lots pour lesquels des marchés peuvent être attribués à un soumissionnaire : 5.

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

## Section 5 - Lot

### 5.1 LOT N° : LOT-0001

Identifiant interne: 26F036.  
Titre: Vêtements techniques de travail.  
Description: Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande avec minimum et maximum et un opérateur économique pour des vêtements techniques de travail

#### 5.1.1 Objectif

Type de marché: fournitures.  
Classification CPV: 18130000. 18100000.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

#### 5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 48.

#### 5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 3.

Description: L'accord-cadre est conclu à compter du 1er janvier 2027 (ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure) jusqu'au 31 décembre 2027. L'accord-cadre peut être reconduit par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans, sans que ce délai ne puisse excéder le 31 décembre 2030.

### 5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 256000 EUR.

Valeur maximale de l'accord-cadre: 800000 EUR.

### 5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Informations complémentaires: Afin de juger la qualité des offres, le candidat doit fournir des échantillons de fournitures fixés dans le Règlement de Consultation.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

### 5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

### 5.1.8 Critères d'accessibilité

### 5.1.9 Critères de sélection

**Sources des critères de sélection:** Document de marché.

### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère Qualité :**

**Nom :** Qualité.

**Description :** Se référer au règlement de la consultation.

**Pondération (pourcentage, valeur exacte) :** 65

**Critère Prix :**

**Nom :** Prix.

**Description :** Se référer au règlement de la consultation.

**Pondération (pourcentage, valeur exacte) :** 30

**Critère Qualité :**

**Nom :** Performances en matière de protection de l'environnement.

**Description :** Se référer au règlement de la consultation.

**Pondération (pourcentage, valeur exacte) :** 5

### 5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

### 5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 08/06/2026 à 14:00.

Adresse pour la soumission : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr).

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variantes : Non autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

**Conditions de présentation :**

**Conditions du marché :**

Facturation électronique : Requête

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : En cas de groupement, la forme imposée après attribution par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire. L'entreprise mandataire d'un groupement ne peut représenter, en cette qualité, plus d'un groupement pour un même accord-cadre. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres, pour chaque lot, en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - En qualité de membres de plusieurs groupements.

Arrangements financiers : Financement sur les crédits ouverts au budget.

### 5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximum de participants : 1.

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Nice

**Informations relatives aux délais de recours :** Référé précontractuel (art L. 551-1 du Code de justice administrative) pendant toute la procédure et avant la conclusion du contrat. Référé contractuel (article L.551.13 et suivants du CJA) au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition

dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. Tout concurrent évincé de la conclusion d'un contrat administratif est recevable à former devant le juge administratif un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles (et y compris en faisant valoir l'illégalité des actes détachables du contrat) assorti le cas échéant de demandes indemnitaires dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées notamment de la publication de l'avis d'attribution. Référé-suspension (art L. 521-1 du CJA) sous condition d'urgence quand le contrat fait l'objet d'un recours de pleine juridiction contestant sa validité. Recours indemnitaire dans les 2 mois à compter d'une décision expresse ou implicite de rejet de la demande préalable (art R. 421-3 du CJA) et sous réserve des dispositions de la loi n 68-1250 du 31 décembre 1968 relative à la prescription des créances de l'Etat, les départements, les communes et les établissements publics (prescription quadriennale) ou dans le cadre d'un recours en contestation de la validité du contrat. Déféré préfectoral (art L. 2131-8 du Code général des collectivités territoriales) : dans les 2 mois à compter de la date à laquelle l'acte litigieux est devenu exécutoire

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Nice

## 5.1 LOT N° : LOT-0002

Identifiant interne: 26F037.

Titre: Vêtements de sports et loisirs.

Description: Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande avec minimum et maximum et un opérateur économique pour des vêtements de sports et loisirs

### 5.1.1 Objectif

Type de marché: fournitures.

Classification CPV: 18412000. 37411300.

### 5.1.2 Lieu d'exécution

### 5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 48.

### 5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 3.

Description: L'accord-cadre est conclu à compter du 1er janvier 2027 (ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure) jusqu'au 31 décembre 2027. L'accord-cadre peut être reconduit par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans, sans que ce délai ne puisse excéder le 31 décembre 2030.

### 5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 348000 EUR.

Valeur maximale de l'accord-cadre: 800000 EUR.

### 5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Informations complémentaires: Afin de juger la qualité des offres, le candidat doit fournir des échantillons de fournitures fixés dans le Règlement de Consultation.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

### 5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

### 5.1.8 Critères d'accessibilité

### 5.1.9 Critères de sélection

**Sources des critères de sélection:** Document de marché.

### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère Qualité :**

**Nom :** Qualité.

**Description :** Se référer au règlement de la consultation.

**Pondération (pourcentage, valeur exacte) :** 60

**Critère Prix :**

**Nom :** Prix.

**Description :** Se référer au règlement de la consultation.

**Pondération (pourcentage, valeur exacte) :** 35

**Critère Qualité :**

**Nom :** Performances en matière de protection de l'environnement.

**Description :** Se référer au règlement de la consultation.

**Pondération (pourcentage, valeur exacte) :** 5

### 5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

### 5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 08/06/2026 à 14:00.  
Adresse pour la soumission : www.marches-securises.fr.  
Catalogue électronique : Non autorisée  
Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.  
Variantes : Non autorisée  
Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

#### Conditions de présentation :

#### Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête  
Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : En cas de groupement, la forme imposée après attribution par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire. L'entreprise mandataire d'un groupement ne peut représenter, en cette qualité, plus d'un groupement pour un même accord-cadre. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres, pour chaque lot, en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - En qualité de membres de plusieurs groupements.  
Arrangements financiers : Financement sur les crédits ouverts au budget.

#### 5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence  
Nombre maximum de participants : 1.  
Informations sur le système d'acquisition dynamique:  
Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Nice  
**Informations relatives aux délais de recours :** Référé précontractuel (art L. 551-1 du Code de justice administrative) pendant toute la procédure et avant la conclusion du contrat. Référé contractuel (article L.551.13 et suivants du CJA) au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. Tout concurrent évincé de la conclusion d'un contrat administratif est recevable à former devant le juge administratif un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles (et y compris en faisant valoir l'illégalité des actes détachables du contrat) assorti le cas échéant de demandes indemnitaires dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées notamment de la publication de l'avis d'attribution. Référé-suspension (art L. 521-1 du CJA) sous condition d'urgence quand le contrat fait l'objet d'un recours de pleine juridiction contestant sa validité. Recours indemnitaire dans les 2 mois à compter d'une décision expresse ou implicite de rejet de la demande préalable (art R. 421-3 du CJA) et sous réserve des dispositions de la loi n 68-1250 du 31 décembre 1968 relative à la prescription des créances de l'Etat, les départements, les communes et les établissements publics (prescription quadriennale) ou dans le cadre d'un recours en contestation de la validité du contrat. Déféré préfectoral (art L. 2131-8 du Code général des collectivités territoriales) : dans les 2 mois à compter de la date à laquelle l'acte litigieux est devenu exécutoire  
**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Nice

#### 5.1 LOT N° : LOT-0003

Identifiant interne: 26F038.  
Titre: Vêtements et équipement pour la Police Municipale.  
Description: Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande avec minimum et maximum et un opérateur économique pour des vêtements et équipement pour la Police Municipale

#### 5.1.1 Objectif

Type de marché: fournitures.  
Classification CPV: 35811200. 18222000. 18110000. 18832000.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

#### 5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 48.

#### 5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 3.  
Description: L'accord-cadre est conclu à compter du 1er janvier 2027 (ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure) jusqu'au 31 décembre 2027. L'accord-cadre peut être reconduit par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans, sans que ce délai ne puisse excéder le 31 décembre 2030.

#### 5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 292000 EUR.  
Valeur maximale de l'accord-cadre: 1200000 EUR.

#### 5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.  
Informations complémentaires: Afin de juger la qualité des offres, le candidat doit fournir des échantillons de fournitures fixés dans le Règlement de Consultation.  
Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

#### 5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

### 5.1.8 Critères d'accessibilité

### 5.1.9 Critères de sélection

**Sources des critères de sélection:** Document de marché.

### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère Qualité :**

**Nom :** Qualité.

**Description :** Se référer au règlement de la consultation.

**Pondération (pourcentage, valeur exacte) :** 65

**Critère Prix :**

**Nom :** Prix.

**Description :** Se référer au règlement de la consultation.

**Pondération (pourcentage, valeur exacte) :** 30

**Critère Qualité :**

**Nom :** Performances en matière de protection de l'environnement.

**Description :** Se référer au règlement de la consultation.

**Pondération (pourcentage, valeur exacte) :** 5

### 5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

### 5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 08/06/2026 à 14:00.

Adresse pour la soumission : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr).

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variantes : Non autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

**Conditions de présentation :**

**Conditions du marché :**

Facturation électronique : Requête

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : En cas de groupement, la forme imposée après attribution par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire. L'entreprise mandataire d'un groupement ne peut représenter, en cette qualité, plus d'un groupement pour un même accord-cadre. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres, pour chaque lot, en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - En qualité de membres de plusieurs groupements.

Arrangements financiers : Financement sur les crédits ouverts au budget.

### 5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximum de participants : 1.

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Nice

**Informations relatives aux délais de recours :** Référé précontractuel (art L. 551-1 du Code de justice administrative) pendant toute la procédure et avant la conclusion du contrat. Référé contractuel (article L.551.13 et suivants du CJA) au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. Tout concurrent évincé de la conclusion d'un contrat administratif est recevable à former devant le juge administratif un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles (et y compris en faisant valoir l'illégalité des actes détachables du contrat) assorti le cas échéant de demandes indemnitaires dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées notamment de la publication de l'avis d'attribution. Référé-suspension (art L. 521-1 du CJA) sous condition d'urgence quand le contrat fait l'objet d'un recours de pleine juridiction contestant sa validité. Recours indemnitaire dans les 2 mois à compter d'une décision expresse ou implicite de rejet de la demande préalable (art R. 421-3 du CJA) et sous réserve des dispositions de la loi n 68-1250 du 31 décembre 1968 relative à la prescription des créances de l'Etat, les départements, les communes et les établissements publics (prescription quadriennale) ou dans le cadre d'un recours en contestation de la validité du contrat. Déféré préfectoral (art L. 2131-8 du Code général des collectivités territoriales) : dans les 2 mois à compter de la date à laquelle l'acte litigieux est devenu exécutoire

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Nice

### 5.1 LOT N° : LOT-0004

Identifiant interne: 26F039.

Titre: Equipements de Protection Individuels (EPI).

Description: Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande avec minimum et maximum et un opérateur économique pour des Equipements de Protection Individuels (EPI)

### 5.1.1 Objectif

Type de marché: fournitures.  
Classification CPV: 35113400. 18444200. 18831000. 18830000.

### 5.1.2 Lieu d'exécution

### 5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 48.

### 5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 3.

Description: L'accord-cadre est conclu à compter du 1er janvier 2027 (ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure) jusqu'au 31 décembre 2027. L'accord-cadre peut être reconduit par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans, sans que ce délai ne puisse excéder le 31 décembre 2030.

### 5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 260000 EUR.

Valeur maximale de l'accord-cadre: 1200000 EUR.

### 5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Informations complémentaires: Afin de juger la qualité des offres, le candidat doit fournir des échantillons de fournitures fixés dans le Règlement de Consultation.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

### 5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

### 5.1.8 Critères d'accessibilité

### 5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

### 5.1.10 Critères d'attribution

#### Critère Qualité :

**Nom** : Qualité.

**Description** : Se référer au règlement de la consultation.

**Pondération (pourcentage, valeur exacte)** : 65

#### Critère Prix :

**Nom** : Prix.

**Description** : Se référer au règlement de la consultation.

**Pondération (pourcentage, valeur exacte)** : 30

#### Critère Qualité :

**Nom** : Performances en matière de protection de l'environnement.

**Description** : Se référer au règlement de la consultation.

**Pondération (pourcentage, valeur exacte)** : 5

### 5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

### 5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requise

Date limite de réception des offres : 08/06/2026 à 14:00.

Adresse pour la soumission : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr).

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variante : Non autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

#### Conditions de présentation :

#### Conditions du marché :

Facturation électronique : Requise

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : En cas de groupement, la forme imposée après attribution par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire. L'entreprise mandataire d'un groupement ne peut représenter, en cette qualité, plus d'un groupement pour un même accord-cadre. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres, pour chaque lot, en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - En qualité de membres de plusieurs groupements.

Arrangements financiers : Financement sur les crédits ouverts au budget.

### 5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximum de participants : 1.  
Informations sur le système d'acquisition dynamique:  
Pas de système d'acquisition dynamique

### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal Administratif de Nice

**Informations relatives aux délais de recours** : Référé précontractuel (art L. 551-1 du Code de justice administrative) pendant toute la procédure et avant la conclusion du contrat. Référé contractuel (article L.551.13 et suivants du CJA) au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. Tout concurrent évincé de la conclusion d'un contrat administratif est recevable à former devant le juge administratif un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles (et y compris en faisant valoir l'illégalité des actes détachables du contrat) assorti le cas échéant de demandes indemnitaires dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées notamment de la publication de l'avis d'attribution. Référé-suspension (art L. 521-1 du CJA) sous condition d'urgence quand le contrat fait l'objet d'un recours de pleine juridiction contestant sa validité. Recours indemnitaire dans les 2 mois à compter d'une décision expresse ou implicite de rejet de la demande préalable (art R. 421-3 du CJA) et sous réserve des dispositions de la loi n 68-1250 du 31 décembre 1968 relative à la prescription des créances de l'Etat, les départements, les communes et les établissements publics (prescription quadriennale) ou dans le cadre d'un recours en contestation de la validité du contrat. Déféré préfectoral (art L. 2131-8 du Code général des collectivités territoriales) : dans les 2 mois à compter de la date à laquelle l'acte litigieux est devenu exécutoire

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours** : Tribunal Administratif de Nice

#### 5.1 LOT N° : LOT-0005

Identifiant interne: 26F040.

Titre: Tenues administratives et de représentation.

Description: Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande avec minimum et maximum et un opérateur économique pour des tenues administratives et de représentation

#### 5.1.1 Objectif

Type de marché: fournitures.

Classification CPV: 18222000.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

#### 5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 48.

#### 5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 3.

Description: L'accord-cadre est conclu à compter du 1er janvier 2027 (ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure) jusqu'au 31 décembre 2027. L'accord-cadre peut être reconduit par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans, sans que ce délai ne puisse excéder le 31 décembre 2030.

#### 5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 20000 EUR.

Valeur maximale de l'accord-cadre: 400000 EUR.

#### 5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Informations complémentaires: Afin de juger la qualité des offres, le candidat doit fournir des échantillons de fournitures fixés dans le Règlement de Consultation.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

#### 5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

#### 5.1.8 Critères d'accessibilité

#### 5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère Qualité :**

**Nom :** Qualité.

**Description :** Se référer au règlement de la consultation.

**Pondération (pourcentage, valeur exacte) :** 60

**Critère Prix :**

**Nom :** Prix.

**Description :** Se référer au règlement de la consultation.

**Pondération (pourcentage, valeur exacte) :** 35

**Critère Qualité :**

**Nom :** Performances en matière de protection de l'environnement.

**Description** : Se référer au règlement de la consultation.  
**Pondération (pourcentage, valeur exacte)** : 5

### 5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

### 5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requête  
Date limite de réception des offres : 08/06/2026 à 14:00.  
Adresse pour la soumission : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr).  
Catalogue électronique : Non autorisée  
Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.  
Variantes : Non autorisée  
Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

#### Conditions de présentation :

#### Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête  
Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : En cas de groupement, la forme imposée après attribution par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire. L'entreprise mandataire d'un groupement ne peut représenter, en cette qualité, plus d'un groupement pour un même accord-cadre. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres, pour chaque lot, en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - En qualité de membres de plusieurs groupements.  
Arrangements financiers : Financement sur les crédits ouverts au budget.

### 5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence  
Nombre maximum de participants : 1.  
Informations sur le système d'acquisition dynamique:  
Pas de système d'acquisition dynamique

### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal Administratif de Nice

**Informations relatives aux délais de recours** : Référé précontractuel (art L. 551-1 du Code de justice administrative) pendant toute la procédure et avant la conclusion du contrat. Référé contractuel (article L.551.13 et suivants du CJA) au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. Tout concurrent évincé de la conclusion d'un contrat administratif est recevable à former devant le juge administratif un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles (et y compris en faisant valoir l'illégalité des actes détachables du contrat) assorti le cas échéant de demandes indemnitaires dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées notamment de la publication de l'avis d'attribution. Référé-suspension (art L. 521-1 du CJA) sous condition d'urgence quand le contrat fait l'objet d'un recours de pleine juridiction contestant sa validité. Recours indemnitaire dans les 2 mois à compter d'une décision expresse ou implicite de rejet de la demande préalable (art R. 421-3 du CJA) et sous réserve des dispositions de la loi n 68-1250 du 31 décembre 1968 relative à la prescription des créances de l'Etat, les départements, les communes et les établissements publics (prescription quadriennale) ou dans le cadre d'un recours en contestation de la validité du contrat. Déféré préfectoral (art L. 2131-8 du Code général des collectivités territoriales) : dans les 2 mois à compter de la date à laquelle l'acte litigieux est devenu exécutoire

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours** : Tribunal Administratif de Nice

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville d'Antibes (06).  
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 21060004500012.  
Adresse postale : Hôtel de Ville Cours Masséna - CS 82205.  
Adresse postale : Hôtel de Ville Cours Masséna - CS 82205.  
Ville : Antibes Juan-les-Pins Cedex.  
Code postal : 06606.  
Pays : FRANCE.  
Adresse électronique: [commandepub-passation@ville-antibes.fr](mailto:commandepub-passation@ville-antibes.fr).  
Téléphone: +33 492905280.  
Adresse internet: <http://www.antibes-juanlespins.com>.  
Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

### 8.2 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal Administratif de Nice.  
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 17060005000026.  
Ville : NICE.  
Code postal : 06000.  
Pays : FRANCE.  
Adresse électronique: [greffe.ta-nice@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nice@juradm.fr).  
Téléphone: +33 489978600.

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :a4aed000-cd4b-49e3-a228-9fa25dfad61

Type de formulaire: Mise en concurrence.

Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.

Date d'envoi de l'avis: 30/04/2026 à 09:10.

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.